

Magnanville

magazine

un état d'esprit



**L'espace
Julien Lauprêtre
inauguré**

sommaire

4

→ nous

Restauration collective : interview de Jean-Philippe Blot, adjoint en charge du secteur
Des nouvelles du Jardin humain

6

→ notre vie

Bibliothèque-médiathèque : un foisonnant lieu de vie !
BUT en passe de démolition
Retour sur l'inauguration de l'espace Julien Lauprêtre
Bourse à projet : Fanny Papon, un parcours d'exception

10

→ notre ville

Circulation : de nouvelles zones de rencontre

11

→ info CCAS

Aides du CCAS : rappel
Inscription au repas des aînés

→ à vos agendas

Thé dansant

**Dimanche 10 novembre, de 14h30 à 18h30,
salle polyvalente Lino Ventura (Complexe sportif Firmin Riffaud)**

Animation musicale assurée par Dominique Legrand.

Tarif: 12 € - Pâtisserie offerte.

**Renseignements et inscriptions auprès du Comité des Fêtes :
01 30 92 08 14 / 06 82 93 26 73 (après 18h).**

→ Infos pratiques

Hôtel de ville

2 rue de la ferme – 78200 Magnanville
Tél : 01 30 92 87 27
www.magnanville.fr

Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18

Services sociaux

Pôle Autonomie Territorial Seine Aval Ouest

Tél : 01 39 07 79 04

ALLÔ PMI (protection maternelle et infantile)

Tél : 0 801 801 078*

ALLÔ Planification familiale

Tél : 0 801 802 803*

ALLÔ Accueil petite enfance

Tél : 0 801 857 978*

*Prix d'un appel local

Bibliothèque municipale Jacques Prévert

Tél : 01 30 92 87 26

www.bibliotheque-mairie-magnanville.net

Le Colombier-Magnanville

Tél : 01 34 77 65 09

www.lecolombier.org

L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56

www.ecole4zarts.net

Administrations

Police : 01 30 94 82 10

Préfecture : 01 39 49 78 00

Sous-préfecture : 01 30 92 74 00

Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00

Conseiller juridique : 01 30 92 87 27

Défenseur des droits : 01 30 92 22 51

Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat

Tél : 01 30 94 82 10



Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE

Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17

Site Internet : www.magnanville.fr - Courriel : contact@mairie-magnanville.fr

Directeur de la publication : Michel LEBOUÇ

Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois

Conception de la maquette : Public Imprim

20, rue Croix-des-Vignes - 92230 Gennevilliers - Tél : 01 48 20 69 47

Mise en page : Mégane Petzny - Mon Nuage sucré - Tél : 06 08 95 87 27

Impression : ANR SERVICES Entreprise Adaptée D'EPONE

2 ter avenue de la Mauldre - ZA de la Couronne des Prés - 78680 EPONE

Tél : 01 39 29 74 80 - Impression avec des encres végétales

Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.

N° ISSN 2555-1183



Chères Magnanvilloises,
Chers Magnanvillois,

À la lecture de ce magazine municipal, j'espère que vous serez à nouveau confortés dans l'idée que Magnanville est bercée par le bien-vivre ensemble. Pour ma part, je me réjouis que les équipements et animations propices à des moments d'échanges et de convivialité soient si nombreux. Le nouvel espace Julien Lauprêtre, le jardin humain, la mise en place d'un marché du terroir mensuel, les initiatives culturelles n'en sont que des exemples.

Pour autant, notre commune est aussi le théâtre d'incivilités qui deviennent bien trop fréquentes à mes yeux. Comme je le dis souvent, ce sont quelques-uns qui empoisonnent la vie des autres. Qu'il s'agisse de propreté urbaine, de tapage nocturne, de dégradations ou de sécurité routière, chacun de ces actes mérite notre plus grande attention et engendra des actions pour pallier ces incivismes.

J'ai toujours défendu le triptyque « prévention, médiation, sanction » dans l'objectif de solutionner les différentes problématiques que nous rencontrons sur la commune. Les deux premiers volets prévention et médiation ont donné des résultats tout à fait satisfaisants mais certaines situations doivent être réprimandées plus sévèrement.

Dans cette démarche, nos agents de surveillance de la voie publique sont véritablement des personnes ressources sur le terrain. Après avoir sensibilisé aux stationnements gênants et/ou dangereux, ils procèdent désormais à des verbalisations d'une manière plus systématique avec une tolérance zéro autour des écoles. Ils continuent par ailleurs le travail de médiation sur le territoire. Cette mission est complétée le soir et le week-end par la société Conexia.

Parallèlement, nous avons travaillé à la mise en place de systèmes de vidéo prévention qui seront installés au niveau des places Pierre Bérégovoy et Mendès France d'ici quelques semaines. Effectivement, ces deux lieux sont régulièrement investis pouvant gêner la tranquillité publique. Pour finir, nous continuons notre travail collaboratif avec le commissariat de Mantes-la-Jolie qui reste un partenaire de choix dans la lutte contre les incivilités.

Avec ces différents dispositifs, nous avons l'ambition de conserver la tranquillité de Magnanville et son bel esprit entre ville et campagne.

Michel LEBOUÇ

Maire,
Conseiller communautaire délégué
de la CU GPS&O

Tribunes libres

Textes non remis.



Jean-Philippe Blot

Une vraie politique de restauration collective

À Magnanville, la volonté de la municipalité d'intégrer à sa politique les bases du « bien manger » a croisé le travail des parlementaires

abouti par le texte N°2018-938 du 30 octobre 2018 dite Loi EGAlim pour l'équilibre des relations commerciales du secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous. Jean-Philippe BLOT, adjoint à l'Environnement, au développement durable et aux politiques éducatives nous en dit plus sur la démarche.

Magnanville Magazine : Quelles sont les mesures impulsées par EGAlim en matière de restauration collective ?

Jean-Philippe Blot : Au plus tard le 1er janvier 2022, les repas servis dans les restaurants collectifs publics, dont les cantines scolaires, devront comprendre au moins 20% de produits bio et au moins 50% de produits bénéficiant de labels ou issus des circuits courts comme le label rouge, l'appellation d'origine (AOC, AOP), l'indication géographique, la spécialité traditionnelle garantie ainsi que les mentions « issu d'une exploitation à haute valeur environnementale », « fermier », « produit de la ferme » ou « produit à la ferme ». Il s'agit de produits pour lesquels il existe une définition réglementaire des conditions de production.

MM : Quelle traduction dans notre cantine centrale ?

JPB : Afin d'encourager les circuits alimentaires de proximité qui permettent une plus-value environnementale, notre prestataire, CONVIVIO, a déjà intégré à son fonctionnement des pratiques vertueuses. Il propose notamment une politique d'achat qui permet à ses chefs gérants toute latitude pour commander localement nombre de fruits et légumes. Un outil de travail « Mercurial » permet, en un seul clic, de localiser les fournisseurs de proximité. Par ailleurs, le temps de référencement de ces nouveaux fournisseurs a été considérablement raccourci pour privilégier le circuit court. Il se mesure aujourd'hui en 48 ou 72h. CONVIVIO planche déjà sur d'autres avancées. Les efforts restent à fournir sur les filières de viande (déjà à 90% produite en France), et de produits laitiers. Des points d'étape seront faits régulièrement avec eux avant la date de mise en place.

MM : En quoi le bien manger est-il important ?

JPB : Il existe une réelle prise de conscience citoyenne et environnementale face à la situation de crise importante dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation et plus globalement du réchauffement climatique. En tant qu'élus, qui œuvrons à l'action publique, nous devons nous engager pour ces enjeux et en imprégner concrètement nos décisions : favoriser les fonctionnements qui rétablissent le lien entre les producteurs-paysans d'un côté et les citoyens-consom'acteurs de l'autre, soutenir l'existence des fermes de proximité engagées dans une démarche d'agriculture raisonnée et durable (paysanne, locale, équitable et saine). En retour, ces démarches garantissent un accès à des produits de qualité, de saison et sains à un prix juste.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

La loi entend également renforcer la prise de conscience des usagers et des opérateurs face au gaspillage. Dans les écoles élémentaires environ 120 gr sont jetés par personne et par repas (moyenne nationale). Tous les établissements scolaires devront désormais proposer une information et une éducation contre cette mauvaise pratique.

Les trois objectifs de la loi EGalim

La loi issue des États Généraux de l'alimentation poursuit trois objectifs :

- payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ;
- renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits ;
- favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.



ÉTATS
GÉNÉRAUX
ALIMENTATION



Paulette, Julien, Marguerite et Sami vous disent Merci !

Le 27 septembre dernier, la Ville a lancé sa première édition du marché des producteurs du territoire sur le Parvis de l'Hôtel de Ville en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs d'Île-de-France, le lycée agricole SULLY et la Chambre d'agriculture d'Île-de-France.

Dès l'ouverture, vous étiez nombreux à déambuler entre les étals pour découvrir les produits et à échanger avec les producteurs présents. Viandes bovines de Lommoye et Chaussy, fromages de chèvre de Vert, fromages et yaourts de Rosay et Lambert des Bois, farines, bières du Vexin et huiles proposées par le lycée agricole Sully et exposition de fleurs de Poullain, de quoi ravir les yeux, le ventre et les papilles.

Pour que le local s'invite encore dans nos assiettes, nous vous donnons rendez-vous **le 25 octobre prochain**, à partir de 16h, pour la seconde édition du marché. Le maraîchage viendra, cette fois-ci, compléter les étals ! N'oubliez pas d'apporter votre sac de courses et vos idées de recettes.

Les autres rendez-vous à ne pas manquer :
les vendredis 29 novembre et 20 décembre.



Des nouvelles du Jardin Humain



À la fin de cet été, le Jardin Humain de Magnanville a accueilli **Léonard**, le nouveau coordinateur qui aura la charge de poursuivre le travail de réflexion et d'aménagement du jardin sur la ville.

Après l'été particulièrement sec, et les ateliers de nettoyage de la rentrée, à vos agendas pour les prochaines programmations les :

- samedi 12 octobre, 10h
- samedi 26 octobre, 10h

Comme au Forum des Associations, venez vous renseigner pour participer à la belle aventure collective et devenir éco-jardinier et spécialiste de la biodiversité adaptée à l'environnement du site.

Travaux prévus : mise en place du cabanon, de la serre et autres perspectives futures !

Gants ou outillage : en prêt sur place.

Plus d'infos : **Léonard Jarzebowski** - Tel : **07 83 70 35 54** - www.seve-asso.fr.



Bibliothèque-médiathèque : un foisonnant lieu de vie !

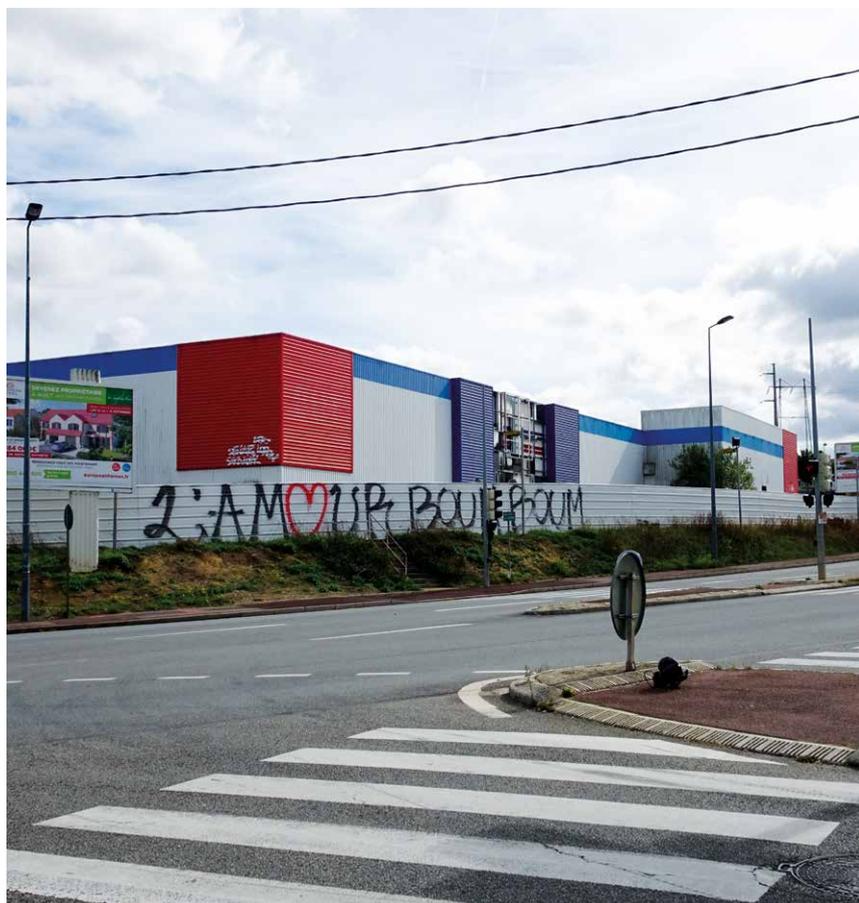
Les bibliothèques et médiathèques forment le premier réseau culturel de proximité. Elles sont devenues des ruches de savoirs et d'activités.

La volonté de la municipalité a été d'établir à travers ce projet de bibliothèque-médiathèque, cette vision de lieu de vie : un endroit convivial intergénérationnel, où l'on se sent comme chez soi et où l'on partage des savoirs, des idées, des moments... De ce fait, la nouvelle bibliothèque est vue, non comme un établissement de prêts mais bien plus !

Pour cela, différents espaces cohabiteront : ado, jeunesse, adulte et convivialité. Par ailleurs, un espace d'animation et d'exposition sera proposé ainsi qu'une salle dédiée à l'étude et aux ressources numériques pouvant accueillir les écoliers et les étudiants notamment. Enfin, lorsque le temps le permettra, les chaises longues seront de sortie afin de flâner dans le jardin de lecture et sous le kiosque !



Perspective de la future médiathèque-bibliothèque



BUT en passe de démolition

La destruction de l'ex-magasin BUT, situé en entrée de ville, a débuté le 10 septembre. Pour l'heure, l'entreprise BOUTTE, filiale d'Eiffage, effectue le curage des parties intérieures du bâtiment. Les travaux sont placés sous la direction de l'Établissement Foncier Public d'Île-de-France, propriétaire du terrain. Ils sont consécutifs à la convention tripartite signée par la ville, la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine et Oise et de l'EPFIF. La structure devrait être mise à nue d'ici la fin de cette année.

Un programme d'envergure

Le réaménagement d'entrée de ville, voulu et pensé par la municipalité, il y a plusieurs mois déjà, s'étend bien au-delà de cette parcelle. Il concerne la zone dite des Brosses. Le projet comprendra l'implantation d'un Lidl nouvelle génération de 1700 m², des commerces de proximité en mixité avec des petites entreprises, un hôtel, quelques logements ainsi qu'une résidence multi-générationnelle. Il prévoit également le réaménagement du carrefour où la circulation est compliquée et les accidents fréquents. La livraison de l'ensemble est prévue à l'horizon 2022.

L'espace « Julien Lauprêtre » inauguré

Le pôle sportif, familial et ludique du complexe sportif Firmin Riffaud a été inauguré, le 9 septembre, par les élus et les acteurs de la vie locale. Un espace à vivre pour tous.

Deux jours auparavant, les Magnanvillois ont découvert la transformation du complexe au cours du forum des associations « Je me réjouis d'inaugurer cet espace que nous avons imaginé il y a trois ans. Je remercie nos partenaires et les entreprises qui nous ont permis de le construire » a informé Michel Lebouc, le maire.

Multidisciplinaire et familial

Côté sports, le terrain de football stabilisé a fait peau neuve grâce à la pose d'un sol synthétique. Les amateurs de pétanque pourront, quant à eux, pratiquer leur discipline sur quatre nouveaux terrains. Mais la grande nouveauté est le city stade qui permet la pratique de jeux de ballons et de l'athlétisme sur une piste de 200 mètres. Il est également équipé d'un espace dédié aux sports urbains conçu par la société Concept Sport, que Sébastien Chabal, célèbre rugbyman représentait le jour inaugural. Tout autour, des aires de pique-nique et de jeux accessibles aux 2-12 ans ont été aménagées ainsi qu'une zone d'éco-pâturage. Ce lopin de terre a été créé en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs d'Île-de-France, les élèves et professeurs du lycée agricole Sully et le centre de Gérontologie clinique Léopold Bellan qui assurera le suivi des animaux. « Le pôle Julien Lauprêtre a été subventionné à hauteur de 32% par le Conseil Régional d'Île-de-France et le Conseil départemental des Yvelines, que nous remercions vivement. Le reste a été autofinancé par la ville grâce à sa bonne gestion. Les habitants des communes voisines pourront y accéder car la mutualisation que je porte a toute sa place dans ce type de projet. Nous le baptisons du nom de l'ancien président du secours populaire en écho au lien social essentiel de nos jours. Nous espérons que les Magnanvillois en profiteront pleinement ! »



Petite démonstration de basket sur le tout nouveau terrain, lors du forum des associations.



Les Magnanvillois ont également découvert le terrain synthétique.



De gauche à droite : Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, Jean-Luc Santini, Conseiller régional, Michel Vialay, député, Sébastien Chabal et le maire, Michel Lebouc.



Les écoliers des Cytises et des Marronniers ont participé à une course-relais animée par Pascal Gimenez, responsable de l'École Municipale Omnisports.



Sébastien Chabal a rappelé les valeurs du sport aux élèves



Démonstration de street workout sur le city-stade



Le Club Ados est ouvert pendant les vacances d'automne !

À vos agendas! Le club ados des 11-17 ans ouvre du 21 au 25 octobre 2019.

«Le programme que nous leur avons concocté lors de la toute première ouverture estivale, en août dernier, a été plébiscité par les jeunes. Pour preuve, nous avons accueilli une vingtaine de filles et garçons, en moyenne, dès le premier jour» informe Catherine Guerbois, adjointe en charge de la jeunesse. Au cours de ce temps de rencontre et de partage, les ados ont vécu une semaine rythmée de sports, de sorties en extérieur et de détente au club. Toutes les activités étaient encadrées par Pascal Gimenez, responsable de la structure et Mohamed Otmani. «Compte tenu du succès de cette première édition, nous réitérons l'ouverture de la structure pendant les

congés d'automne. Un bon moyen de se faire de nouveaux amis et d'oublier pour un temps la micro mania». Au programme : rencontres multi-sports, barbecue, sorties accrobranche...La semaine s'annonce riche une nouvelle fois!

Inscriptions en mairie avec les documents téléchargeables sur magnanville.fr, page club ados ou disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville.

Plus d'infos : 01 30 92 87 27.

Fanny Papon, un parcours d'exception

Après un beau parcours démarré dans les écoles magnanvilloises, suivi d'un cursus universitaire jusqu'au master en droit et de l'incontournable école du barreau, Fanny, jeune avocate de 25 ans, affirme haut et fort ses convictions empreintes d'altruisme et de solidarité.

L'exigence des études, l'emprunt contracté pour supporter leur coût financier ne l'ont pas freinée dans sa soif de défendre et de s'approprier de grandes causes humanitaires. C'est dans ce contexte de droit international, qu'en juillet 2017 Fanny participe auprès de l'ONU au Procès des Khmers Rouges au Cambodge : «mon stage a été concomitant avec le lancement des bourses à projet initiées par la ville et destinées à aider les jeunes. Je suis passée devant une commission où j'ai pu exprimer mes engagements, et ainsi bénéficier d'une aide de 600 € pour le montage financier de mon séjour». Au cours de cette mission, Fanny est affectée au bureau des juges enquêteurs de la Cour des Nations Unies et rédige une partie de l'Ordonnance de Clôture du Procès. «À la publication officielle des rendus, j'ai eu la satisfaction de découvrir que mon travail avait été publié sans retouche» souligne-t-elle fièrement.

Défenseuse des droits et globe-trotteuse avant tout

Après cette expérience qui a affûté sa lecture des procès d'envergure internationale, Fanny reçoit une proposition pour intégrer un cabinet d'avocats parisien mais son âme de philanthrope prend le dessus. Début 2019, elle part au Togo dans le cadre d'un service civique pour une mission solidaire en tant que consultante au sein de l'association MAREM qui soutient la réinsertion sociale des enfants marginalisés à Lomé. Son travail consiste à aider ceux qui vivent dans la rue à se construire un meilleur avenir en les soutenant pour retrouver leur famille, retourner à l'école ou trouver un emploi.

Catherine Guerbois, adjointe à l'enfance-jeunesse explique le choix de la ville de soutenir ce nouveau projet. «Nous avons décidé de renouveler notre soutien à Fanny Papon à travers une seconde bourse à projet car nous avons apprécié la cohérence de son parcours mais aussi le caractère solidaire de son nouveau projet qui est en totale adéquation avec les valeurs que portent la commune». Aujourd'hui Fanny souhaite repartir à l'étranger. L'unique conseil qu'elle donne aux étudiants est de croire en leurs rêves, ne pas avoir peur et de foncer.

Plus d'infos sur la bourse à projet en mairie : 01 30 92 87 27.

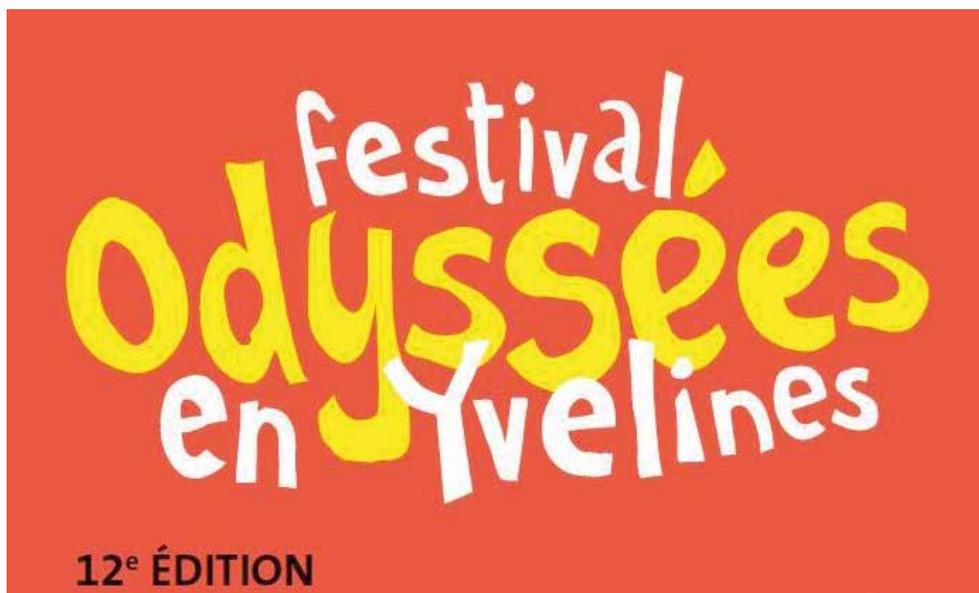


Innovation et créativité au cœur des spectacles scolaires

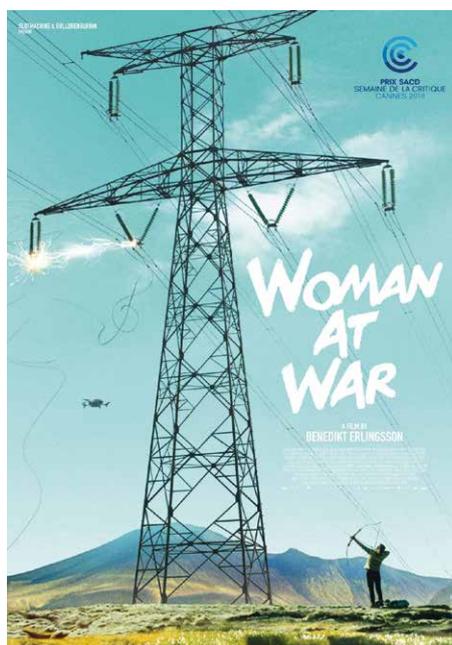
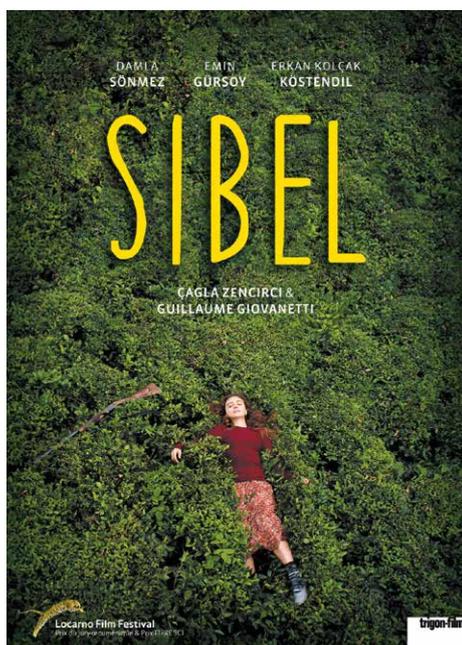
Cette année, la commune réitère son soutien financier pour que des spectacles culturels soient à nouveau proposés à toutes les classes des trois groupes scolaires avec une nouveauté sur la période de diffusion puisqu'ils auront lieu de janvier à mars 2020. Avec cette saison inédite, la ville réaffirme également sa confiance en l'association Le Colombier-Magnanville avec qui elle partage l'envie de s'engager dans une démarche d'innovation et de créativité au profit du jeune public. L'objectif est de favoriser la création locale en adhérant au **Festival Odysée en Yvelines** du Théâtre de Sartrouville et des Yvelines - Centre dramatique national, qui héberge des artistes en résidence. Le choix des spectacles, qui sont des créations, se fait sur la confiance et la connaissance des artistes reconnus par leurs pairs, de leurs parcours artistiques, de leurs sensibilités.

Il s'agit en effet d'initier les nouvelles générations à la « culture vivante » en créant un lien direct entre les œuvres et les écoliers. Le spectacle vivant a depuis longtemps sa place à l'école puisqu'il est un outil pédagogique et ludique favorisant l'imaginaire, le respect et la tolérance. Le théâtre les emmène à mille lieux de là et leur fait découvrir un monde où tout est possible et imaginable. Qui sait, le spectacle vivant peut faire naître une nouvelle passion en eux !

Trois spectacles seront ainsi proposés, dont 2 du **Festival Odysée en Yvelines**. Les synopsis seront envoyés aux enseignants pour un travail en amont, s'ils le souhaitent. Alors convaincus ? Si ce n'est pas le cas, venez tenter l'expérience, peut-être y trouverez-vous votre passion ! »



Au Colombier : les femmes sont à l'honneur



« Les rencontres du ciné-club » que l'association Le Colombier-Magnanville propose à chaque saison culturelle regroupent trois cycles de cinéma : les cycles contemporain, patrimoine et famille.

Cette année, le cycle contemporain présente en fil conducteur des portraits de femmes, énergiques, volontaires, rebelles et engagées.

Il y a d'abord Sibel, une jeune fille muette isolée dans un village en Turquie qui nous entraîne dans un périple palpitant contre le patriarcat, puis Halla, prenant tous les risques pour protéger les hautes terres d'Islande, Angèle qui rêve à changer le monde et enfin Shéhérazade (signifie enfant des villes) vivant une histoire d'amour au cœur d'une jungle urbaine hostile. Et ce n'est pas tout ! Trois de ces quatre films ont été produits et co-produits par des femmes : Benedikt Erlingsson, Cagla Zencirci et Judith Davis.

Retrouvez la programmation complète de l'association sur le site : lecolombier.org

Circulation

Des zones de rencontre ont été mises en place aux abords des écoles, du complexe sportif et du collège George Sand à la rentrée.

Prudence si vous vous déplacez aux abords des établissements scolaires et du complexe sportif Firmin Riffaud, des zones de rencontre limitant la vitesse de circulation à 20 km/h ont été mises en place pour un meilleur partage des espaces publics.

Ces espaces donnent la priorité absolue aux piétons et leur permettent de circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents. «La circulation aux abords de ces établissements est dense et particulièrement Place Mendès France. Nous avons pris cette décision pour la sécurité de tous!» indique Jean-Philippe Blot, adjoint à la politique éducative et au développement durable.

Avec cette nouvelle réglementation, la municipalité entend renforcer encore la sécurité des Magnanvillois et en particulier celle des enfants, qui sont les plus vulnérables sur la route. Toutefois, elle ne pourrait en aucun cas se substituer à la prudence et à la bienveillance de tous, chacun étant acteur de sa propre sécurité et de celle des autres.

Focus sur le partage de la zone de rencontre :

Piétons : Les piétons sont prioritaires par rapport aux engins motorisés.

Cyclistes : Les cyclistes sont autorisés à circuler dans les deux sens de la chaussée, sachant que le piéton reste toutefois prioritaire.

Véhicules motorisés : Les conducteurs doivent céder le passage aux piétons et cyclistes.

Plus d'informations auprès des Agents de Sécurité de la Voie Publique : **01 30 92 87 27.**



Aînés : des ateliers pour maintenir votre forme

La Gymnastique Volontaire magnanvilloise, en partenariat avec la ville, organise des séances d'entretien physique et sportif doux à destination des seniors afin de prévenir l'avancée dans l'âge.

Le 22 mars 2019, Michèle Berrezai, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale et Jean-Noël Gailemard, adjoint délégué aux sports se rencontrèrent pour convenir d'un partenariat qui traduit l'engagement de la collectivité et des acteurs locaux envers les seniors. Le fruit de ce travail a abouti à la mise en œuvre d'ateliers «GYMMEMOIRE EN MOUVEMENT»

adaptés à la lutte contre la sédentarisation et retardant l'entrée dans la dépendance. Ils se déclinent en douze séances et sont animés par une formatrice férue de la connaissance de ce public.

Cette action répond aux objectifs des comités régional et départemental de l'Éducation Physique Gym Volontaire et bénéficie, à ce titre, d'une subvention. Le reste à charge est quant à lui assuré par une participation financière du CCAS afin d'**assurer la gratuité pour les personnes intéressées par cette animation. Le premier atelier débutera le mardi 5 novembre. Si vous souhaitez y participer, contactez la responsable du CCAS au 01 30 92 87 27.**

Le saviez-vous ?

Les ateliers allient mouvements physiques et activité mentale, considérée comme une action favorable au bien-être psychique et par extension au bien-être du corps, freinant l'entrée vers la perte d'autonomie. Une avancée dans le bien vieillir à MAGNANVILLE!





Aides du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale accorde certaines aides aux foyers magnanvillois, chaque année. Si vous remplissez les conditions d'attribution de l'allocation pour consommation d'énergie, de la bourse d'études ou des chèques cadeau de Noël, déposez votre dossier avec les pièces justificatives en mairie avant le 31 octobre. Les documents sont téléchargeables sur magnanville.fr, rubrique «solidarité», page CCAS.

Plus d'infos : Centre Communal d'Action Sociale – Mairie – Rue de la Ferme, 78200 Magnanville - Tél : 01 30 92 87 18 - ccas@mairie-magnanville.fr



REPAS ou COLIS des AÎNÉS

Si vous avez 70 ans et plus au 31 décembre 2019 et habitez Magnanville, vous pouvez vous inscrire au repas organisé par la ville en remplissant le coupon réponse que vous devez envoyer à la mairie **avant le 11 novembre 2019, par courrier ou par courriel à l'adresse suivante : ccas@mairie-magnanville.fr**

Ce repas est un moment convivial et festif avec animation musicale. Partagez-le avec vos voisins et amis magnanvillois !

**ATTENTION : Les personnes de moins de 70 ans qui en ont bénéficié les années précédentes peuvent continuer à y prétendre.*

M. : Prénom : Né le : / /

M^{me} : Prénom : Née le : / /

Mail :

Adresse :

.....

Téléphone :

Souhaite(nt) participer au **repas des aînés** qui aura lieu le **dimanche 5 janvier 2020, au gymnase Marie-Amélie Le Fur (place Pierre Bérégovoy)**. (1)

Ne peu(ven)t assister au repas et souhaite(nt) bénéficier du colis, **à retirer en mairie**. (1)



(1) : Cocher la case souhaitée.

CONSOMMEZ LOCAL



Merci !

Paulette, Julien, Marguerite et Sami

MARCHÉ DES PRODUCTEURS DU TERRITOIRE

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

25 OCTOBRE - 29 NOVEMBRE - 20 DÉCEMBRE
16H - 20H / RUE DE LA FERME

EN PARTENARIAT AVEC :



Magnanville
Un état d'esprit